

## 1 - INFOS PRATIQUES

### Peut-on réserver ?

Oui, il est possible de réserver mais seulement avec un départ avant 11H00 à la **base nautique de St Julien**.

Le **dernier départ** pour les bateaux réservés est **10h00**. Il est nécessaire de nous contacter 48h à l'avance au moins, voir même une semaine avant dans la pleine saison.

### Les chiens sont-ils admis ?

Oui. En revanche pour les grands chiens de type Berger, Labrador... il est nécessaire de tenir compte de leur corpulence et de leur taille lors du choix du bateau à louer.

### Doit-on laisser une caution ?

Nous ne réclamons aucune caution financière, en revanche une pièce d'identité valide ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre en cas de problèmes uniquement, vous seront demandés pour toutes locations.

### Comment se passe le paiement si on dépasse le temps prévu ?

Nous fonctionnons à la demi-heure et à l'heure donc nous avons seulement 2 tarifs.

Chaque retard de plus de 10min sera facturé la 1/2 heure, et chaque retard de plus de 1/2 heure sera facturé l'heure.

### Peut-on payer en Chèques Vacances ou en Carte Bancaire ?

Les Chèques Vacances sont acceptés aux deux stands de location.

La Carte Bancaire est acceptée seulement à Saint Julien du Verdon.

Attention toutefois à prévoir un autre moyen de paiement autre que la Cb en cas de problème.

### Y'a-t-il un accès pour les personnes à mobilité réduite ?

Nos stands ne sont pas équipés d'un accès handicapé à proprement parlé, malgré tout, nous vous accueillons depuis des années.

Nous avons un bateau (VIP) qui peut recevoir un fauteuil roulant ouvert.

## **2 - FONCTIONNEMENT DE LA LOCATION**

### **Les enfants sont-ils considérés comme des adultes, en tant que passager ?**

En terme de réglementation, même un nourrisson est considéré comme une personne. Nous vous conseillons de vous faire aider lors du choix de votre bateau.

### **Appliquez-vous des tarifs pour les groupes ?**

Oui, nous effectuons une remise de pour tout groupe de plus de quinze personnes, ou pour la location de trois bateaux.

### **Est-il possible de louer un bateau une semaine ?**

Oui, dans ce cas il faut nous contacter pour obtenir les conditions de location et les tarifs.

### **Combien de temps doit-on prévoir pour faire le tour du lac ?**

Pour faire le tour du lac, il faut prévoir 2 heures environ.

### **Peut-on s'accoster ou s'arrêter avec un bateau sur les berges ?**

Oui, il est cependant nécessaire de tenir compte des explications données au départ par nos soins, avec une vitesse limite de 5km/h aux abords de la berge.

### **Quelle est la température de l'eau ?**

En plein été, la température de l'eau peut atteindre 25°C, la moyenne étant de 23°C.

### **Sur le lac, existe-il des zones de navigation interdite ?**

Trois zones sont délimitées sur le lac. La première est signalée par une ligne de bouée jaune qui est la zone du barrage ; les deux autres sont des zones de baignade surveillées, balisée avec des bouées jaunes.

## **Quels sont les meilleurs lieux pour pique-niquer ?**

Les plus beaux sites sont sur les berges du lac qui sont accessibles seulement par bateau, les plages réparties autour du lac, la terrasse de la base nautique ou bien sur le bateau !

Mais n'oubliez pas, ce lac est un parc naturel, ne laissez rien derrière vous !

## **Où peut-on se restaurer sur le lac ?**

Soit au village de Saint Julien du Verdon il y a un restaurant, ou à la sandwicherie de la base nautique.

Pour les groupes nous pouvons prendre en compte votre repas et faire un forfait repas + bateau, et donc nous contacter à l'avance.

## **Existe-t-il des plages avec une descente progressive dans l'eau ?**

Pour Saint André les Alpes il y a une grande plage avec descente progressive, et à Saint Julien du Verdon il y en a une mais plus petite.

## **5 - LES BATEAUX**

### **Faut-il un permis bateau ?**

Non, mais la présence d'une personne de plus de 18 ans est obligatoire à bord de chaque bateau. De ce fait, un mineur peut piloter un bateau sous la responsabilité d'un adulte.

### **Y'a-t-il des toits sur les bateaux ?**

Tous nos bateaux sont équipés d'un toit.

### **Le pilotage des bateaux est-il facile ? Leur pilotage est-il accessible à tout le monde ?**

Le pilotage de tous nos bateaux est à la portée de tout le monde même pour les enfants ! Pour toutes locations, nous vous délivrerons une explication sur le pilotage au départ.

### **Peut-on garder notre poussette dans le bateau ?**

Un seul de nos bateaux peut recevoir une poussette (non-pliée) en plus des passagers : le VIP. Dans le cas contraire, les pous-

settes, les vélos, etc ... peuvent être laissés à l'accueil de nos stands.

### **Ces toits nous protègent-ils en cas de mauvais temps ?**

Ces toits protègent uniquement du soleil, ils ne sont pas adaptés pour la pluie.

### **Peut-on se baigner à partir des bateaux ?**

Oui, il est possible de se baigner à partir de tous les bateaux.

### **Une fois dans l'eau peut-on remonter à bord des bateaux ?**

Nous avons tous nos bateaux et pédalos équipés d'échelles

### **Les bateaux possèdent-ils des coffres de rangement ?**

Tous nos bateaux sont équipés de coffres fermés et protégés de l'eau mais attention ils ne sont pas étanches à "vos baignades", à la pluie...etc.

Cependant leurs capacités n'est pas très grande.

### **Y'a-t-il un plan du lac dans les bateaux ?**

Une carte du lac est présente sur chacun de nos bateaux

## **6 - LA SÉCURITÉ**

### **Un enfant peut-il piloter un bateau ?**

La présence d'une personne de plus de 18 ans est obligatoire à bord de chaque bateau. De ce fait, un mineur peut piloter un bateau sous la responsabilité d'un adulte.

### **Nous avons un nourrisson, y'a-t-il des précautions à prendre ?**

Nous accueillons tout le monde à partir de n'importe quel âge, sans danger, même pour un nourrisson. Tous les bateaux peuvent accueillir un couffin ou un siège bébé.

### **Y'a-t-il des gilets de sauvetage dans les bateaux ? Des équipements de sécurité ?**

Tous les bateaux sont équipés avec autant de gilets de sauvetage que de places autorisées ainsi que de deux pagaies, d'une corde pour l'amarrage, d'une pompe de cale ou d'une écope et

d'un affichage de sécurité (numéros de téléphone, réglementation, consignes...)

### **Y'a-t-il des gilets adaptés pour les enfants ?**

Des gilets de sauvetage adaptés à vos enfants sont fournis à l'accueil avant chaque départ.

### **Y'a-t-il de l'eau dans les bateaux ?**

Nos bateaux sont soit auto-videurs, soit équipés d'une pompe ou d'une écope ; donc l'eau de baignade ou de pluie peut être évacuée.

### **Sur l'eau, peut-on vous contacter ?**

Dans chaque bateau, vous trouverez une affiche comprenant les numéros de téléphone du stand le plus proche de vous

## **7 - LA PÊCHE**

### **Peut-on pêcher à partir des bateaux ? Et quels types de poissons ?**

Vous pouvez pêcher à partir de tous nos bateaux. Vous pourrez trouver des truites, brochets, sandres, perches, carpes, chevennes, ablettes ... Mais n'oubliez pas de vous munir d'une carte de pêche de deuxième catégorie, disponible dans les bureaux de tabac.

Nous avons un tarif spécial pour la pêche, qui est la location d'un bateau de 6h du matin à 10h, pour 50€ les 4h.